

Better Life besoin de vous !

« Better Life assure des missions, Elles sont mobilisées au travers quatre enjeux principaux : l'environnement, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, la prévention des risques et la promotion de la sécurité alimentaire »

Les avertissements concernant le réchauffement climatique ont été extrêmement clairs depuis longtemps. Nous sommes confrontés à une crise climatique mondiale.

C'est un approfondissement. Nous entrons dans une période des conséquences, Ensemble agissons pour le bien de notre planète et nos générations futures.

1

1. Formulaire d'adhésion à Better Life pour des Générations Futures - Choisissez votre type d'adhésion

Type d'adhésion	Montant de la contribution \$	Montant de la contribution
Partenaire bas revenu	150	
Partenaire de base	300	
Partenaire d'accompagnement	500	soit
Partenaire de soutien	600	
Partenaire Social	1.200	
Partenaire volontaire /Don montant libre	Forfait à volonté	

2. Informations Générales

Qui est l'adhérent ? Vous-même (particulier) Une personne morale

Mr /Mme/couple**, nom(s) et prénom(s) * AUGUSTIN KALASA

Adresse * : 1963 ARAKARIAS HEWA BORA

Code postal* LIKASI

Ville * DEV

Raison sociale MUBAMBÉ Numéro d'identification* 250

Village * HAUT KATANGA

Province * HAUT KATANGA

Téléphone: _____ Adresse e-mail * :

Souhaitez-vous être contacté pour du bénévolat ?

Oui Non

3. Mode de paiement

Chèque Virement CB Espèces Autre (précisez)

"Veuillez noter que les frais d'adhésion ne sont pas remboursables. Une fois votre adhésion validée, aucun remboursement ne pourra être effectué."

3. Secteur d'Intérêt (Cochez les cases correspondantes)

- Sécurité Alimentaire
- Assurance santé
- Projets agricoles à grande échelle
- Acquisition de machines agricoles
- Accès aux crédits carbone
- Production de plantes médicinales
- Levée de fonds pour des projets communautaires
- Protection de l'environnement
- Formation sur la santé et l'agriculture

4. Expérience et Engagement

- Avez-vous une expérience dans les projets agricoles ou environnementaux ? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails sur votre expérience :

• Pourquoi souhaitez-vous rejoindre l'organisation ?

Protéger la forêt

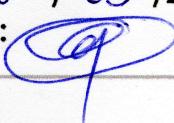
5. Apports et Contributions

- Quels types de ressources ou d'expertise êtes-vous prêt à apporter à l'organisation ?

Contribution financière
Expertise technique
Participation active aux projets agricoles
Autre (précisez) :



6. Consentement et Engagement

- Je reconnais avoir pris connaissance des objectifs et des règles de l'organisation, et je m'engage à respecter les termes et conditions fixés par ses contrats.
- Date : 08 / 03 /2025
- Signature : 

7. Pour usage interne (à remplir par l'organisation)

- **Numéro d'adhésion attribué :**
- **Date de réception de la demande :** 07 MAR 2025
- **Décision d'acceptation :**

Accepté
Refusé

- **Commentaire(s) :**

3

- **Nom et signature de l'agent responsable :**

DELEGUE PROVINCIAL DE KATANGA
NGANDU MULUMBA



1. Objectifs et Engagement

- **Accord avec la mission de l'organisation :** Le Partenaire doit adhérer aux objectifs de l'organisation, qui sont la Promotion de la Sécurité Alimentaire, la Protection de l'Environnement, et le développement de projets agricoles communautaires.
- **Engagement actif :** Le Partenaire s'engage à participer activement aux activités et projets de l'organisation, y compris la gestion des projets agricoles et environnementaux.

2. Types d'adhésion

- **Adhésion individuelle :** Ouverte aux personnes physiques qui souhaitent participer à titre individuel.
- **Adhésion en tant que groupe ou organisation :** Ouverte aux coopératives agricoles, entreprises, ou groupes communautaires qui souhaitent s'impliquer dans les projets à grande échelle.
- **Adhésion d'institution partenaire :** Pour les institutions qui souhaitent apporter un soutien technique ou financier.

3. Critères d'Adhésion

- **Nationalité et résidence :** Les Partenaires doivent être résidents dans la zone géographique où l'organisation opère, ou avoir un intérêt pour les activités dans cette région.
- **Expérience agricole** (facultatif selon le type d'adhésion) : Pour les Partenaires participant à des projets agricoles, une expérience dans le domaine de l'agriculture ou de la gestion des terres peut être requise.

- **Intérêt pour l'agriculture durable et l'environnement** : Les Partenaires doivent démontrer un intérêt pour l'agriculture durable, la réduction des émissions de carbone, et la préservation de l'environnement.

4. Frais d'Adhésion

- **Cotisation annuelle** : Les Partenaires sont tenus de payer des frais d'adhésion, qui peuvent varier selon le type d'adhésion individuelle ou organisationnelle.
- **Frais de projet** : Dans certains cas, les Partenaires peuvent être invités à contribuer financièrement aux projets spécifiques pour l'achat de machines agricoles ou pour la mise en œuvre de programmes environnementaux ou agricole.

5. Responsabilités des Partenaires

- **Participation aux assemblées et réunions** : Les Partenaires doivent participer aux assemblées générales et aux réunions pour discuter des projets en cours, des décisions stratégiques, et de la gestion des fonds.
- **Respect des règlements** : Les Partenaires doivent respecter les règles internes, la charte de l'organisation, et les règlements spécifiques aux projets en cours.
- **Contribution aux projets communautaires** : Les Partenaires doivent participer activement aux projets de collecte de fonds, de sensibilisation, et aux activités agricoles et environnementales.

6. Accès aux Ressources et Avantages

- **Accès aux machines agricoles** : Les Partenaires ont un accès privilégié aux équipements et machines agricoles de l'organisation pour leurs activités, sous conditions.
- **Accès aux crédits carbone** : Les Partenaires peuvent participer aux programmes d'évaluation et d'accès aux crédits carbone, avec un partage des bénéfices générés.
- **Formation et assistance technique** : Les Partenaires peuvent bénéficier de formations sur les pratiques agricoles modernes, la gestion de l'environnement, et l'utilisation des technologies durables.

7. Conditions de Résiliation

- **Manquement aux engagements** : Un Partenaire peut être exclu de l'organisation en cas de manquement répété à ses responsabilités ou d'actions contraires aux objectifs de l'organisation.
- **Non-paiement des cotisations** : Si un Partenaire ne paie pas sa contribution ne dépassant pas 30 %, il peut perdre ses droits d'adhésion.

8. Critères spécifiques aux projets

- **Projets agricoles à grande échelle** : Pour participer à ces projets, les Partenaires doivent disposer de terres ou être en mesure de collaborer avec des exploitations agricoles locales.
- **Levée de fonds pour des projets communautaires** : Les Partenaires encouragés à participer activement aux initiatives de financement pour les projets agricoles ou environnementaux.

9. Consentement et Engagement

- Je reconnais avoir pris connaissance des objectifs et des règles de l'organisation, et je m'engage à respecter les termes et conditions fixés par ses contrats.
- **Date :** 08 / 03 /2025
- **Signature :**

Ajouter mention Lu et Approuvé : *Lu et Approuvé*

